

# RAPPORT ANNUEL 2020-2021



*Société*  
**Alzheimer**

CENTRE - DU - QUÉBEC



**TABLE DES MATIÈRES**

Mot du président..... 4

Actes posés par le conseil d’administration..... 5

État de réalisation des priorités 2020-2021..... 7

Mot du directeur général..... 12

Portrait de la Société..... 14

Rapport d’activités..... 15

    Services-conseils..... 15

    Répit-stimulation à domicile ..... 20

    Répit-stimulation de jour..... 21

    Développement et communication ..... 22

Maison Myosotis..... 25

États financiers au 31 mars 2021 ..... ANNEXE I

Procès-verbal Assemblée générale annuelle 2020..... ANNEXE II

---

## MOT DU PRÉSIDENT

C'est à la fois avec satisfaction et humilité que le conseil d'administration (CA) vous présente le Rapport annuel couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Notre satisfaction, doublée d'une grande fierté, s'explique par le constat suivant qui mérite d'être souligné à grands traits : **Les services de la Société se sont poursuivis sans interruption et avec les adaptations nécessaires, tout au long de cette année d'incertitudes et de contraintes provoquées par la pandémie de COVID-19.** Ce fut le cas aussi bien des services d'hébergement que des services externes de soutien-conseil, de répit-stimulation et d'information.

Par ailleurs, le CA constate aussi que tout ce qui était possible de réaliser en cette année pandémique pour atteindre les objectifs prioritaires 2020-21 l'a été. Ce qui est en soi fort satisfaisant ! En réalité, seule se fait attendre une réponse positive de la Ministre responsable des aînés et des proches aidants et du CIUSSS-MCQ à notre demande de consolidation budgétaire adressée vers la fin de 2020. Une réponse positive de leur part nous permettrait de mieux répondre aux besoins des Centricois et Centricoises vivant les contrecoups de la maladie d'Alzheimer, tout en corrigeant un écart significatif d'équité observée en comparant les ressources consenties en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Le conseil d'administration est demeuré, lui aussi, actif et vigilant dans l'exercice de ses responsabilités et dans son soutien à la direction générale et à l'équipe de la Société, comme en fait foi la liste des actes qu'il a posés.

Quant à l'humilité évoquée en début de texte, elle tient au fait que les membres du conseil sont tout à fait conscients que les orientations et les décisions qu'ils prennent n'ont de sens que dans la mesure où elles sont mises en œuvre avec compétence et conviction par les femmes et les hommes composant l'équipe de la Société : le directeur général, les coordonnatrices et adjointes, le personnel et les bénévoles œuvrant à la Maison Myosotis ou à partir des points de service de Drummondville et de Victoriaville ou encore à domicile.

À chacune et à chacun, le conseil d'administration témoigne sa profonde reconnaissance et sa haute estime.

En terminant, nous souhaitons aussi signifier notre appréciation à tous les membres et aux donateurs de la Société de même qu'aux partenaires de notre organisme. Parmi eux, mentionnons le CIUSSS-MCQ, l'APPUI régional et la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.



Jean-Denis Allaire  
Président du conseil d'administration

## ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

entre le 1<sup>er</sup> avril 2020 et le 31 mars 2021

Dans le cadre des six réunions qu'il a tenues en 2020-21, le conseil d'administration a pris position par résolution sur les principaux sujets suivants :

1. Modifications temporaires (4) apportées aux Règlements généraux de la Société, à être soumises pour approbation à l'assemblée générale annuelle des membres (AGA).
2. Recommandation destinée à l'AGA de 2020 relative au choix de l'auditeur indépendant pour l'année 2020-21.
3. Recommandation similaire destinée à l'AGA de 2021, applicable à l'année 2021-22.
4. Nomination des quatre premiers *membres honoraires* de la Société.
5. Adoption :
  - a. États financiers audités 2019-20 de la Société;
  - b. Rapport d'activités 2019-20 de la Société.
6. Rapport du comité d'évaluation de la direction générale pour 2019-2020.
7. Adoption :
  - a. Priorités 2020-2021 de la Société;
  - b. Objectifs 2020-2021 de la Direction générale.
8. Acceptation du Plan de communication 2020-2021 de la Société.
9. Modifications de l'organigramme de la Société :
  - a. Révision des deux postes dédiés à la coordination des services;
  - b. Ajout d'un poste d'adjointe au répit de jour et à domicile.
10. Adhésion et autorisation de signature de l'entente entre la Société et la *Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer* (FQSA) assurant la mise en œuvre dans la région du *processus de référencement* à déployer dans tout le Québec à compter de 2021-22.
11. Entérinement de l'entente intervenue entre la direction générale de la Société et la direction adjointe du *Soutien à l'autonomie de la personne âgée* (SAPA) du CIUSSS-MCQ, relative au projet pilote de *répit-stimulation de jour mobile* à réaliser en 2021-22.
12. Adoption :
  - a. États (4) des résultats financiers périodiques reliés à l'année 2020-21;
  - b. Ajustements des conditions salariales du personnel en 2020-21;
  - c. Grille tarifaire applicable à l'hébergement et à certains services personnels dispensés à la *Maison Myosotis*, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
13. Adoption :
  - a. Prévisions budgétaires 2021-2022 de la Société;
  - b. Demande d'aide financière PSOC 2021-22 adressée au CIUSSS-MCQ.
14. Prises de position sur des sujets relatifs à la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) :
  - a. Proposition de modifications aux Statuts et règlements de la FQSA (mai 2020);
  - b. Désignation du représentant de la Société à l'AGA 2020 de la FQSA.

De plus, à plusieurs reprises en cours d'année, la direction générale a fait un rapport verbal au conseil d'administration sur divers sujets d'importance dont notamment :

- a. les services de la Société, ses ressources humaines et la gestion reliée à la COVID-19;
- b. les démarches conduites auprès du CIUSSS-MCQ et du MSSS pour une consolidation budgétaire de la Société;
- c. la *Marche pour l'Alzheimer IG Gestion de patrimoine*;
- d. certains dossiers menés par ou avec la FQSA.

## ÉTAT DE RÉALISATION DES PRIORITÉS 2020-2021 de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec

### Mise en contexte

Le 12 mai 2020, le conseil d'administration (CA) de la Société adoptait 7 objectifs prioritaires à atteindre en 2020-21, en sus du fonctionnement normal et de la prestation courante de services.

Le texte qui suit présente, pour chacune de ces priorités, les constats ainsi que l'appréciation globale qu'en a fait le CA à sa réunion du 4 mai 2021.

### PRIORITÉ 1 :

#### Libellé :

« Assurer la continuité des services et le bon fonctionnement de la Société en les adaptant progressivement aux contraintes provoquées par la pandémie du COVID-19 tout en priorisant les dimensions suivantes :

- La prestation de services sécuritaires et de qualité aux personnes atteintes et leurs proches;
- La mobilisation, le soutien et la reconnaissance du personnel;
- La collaboration étroite avec la direction SAPA du CIUSSS-MCQ;
- Le respect des consignes gouvernementales;
- La circulation adéquate de l'information et la transparence à l'endroit de toutes les parties prenantes (personnes atteintes, proches, personnel, membres, CIUSSS-MCQ et la population);
- La proactivité et la solidarité. »

#### Constats :

1. Aucune éclosion de COVID-19 à la Maison Myosotis ou dans les bureaux de la Société depuis mars 2020 ;
2. Poursuite des services à la Maison Myosotis, avec une augmentation de 3 à 5 du nombre hebdomadaire de journées d'animation-stimulation (a. m. et p.m.), en compensation des restrictions imposées aux visites des résidents par leurs proches ou des bénévoles ;
3. Depuis les derniers mois de 2020, 2 chambres sont libres sur les 13 que compte la Maison Myosotis. L'admission de nouveaux résidents est quasi impossible à cause de l'exigence d'isoler tout nouveau résident pendant 14 jours, ce qui est particulièrement difficile à appliquer pour une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Pour cette raison, un manque à gagner de plus de 20 000\$ en loyers non reçus est anticipé en 2020-21 ;
4. Le Centre de jour a interrompu ses services en mars 2020 et ils n'ont pas repris depuis ;
5. Les conseillères travaillent à partir de chez elles pour informer et soutenir les proches de personnes atteintes de la maladie, soit par téléphone, soit à l'aide de la plate-forme TEAMS ;
6. En accord avec le CIUSSS-MCQ, des accompagnateurs et accompagnatrices de la Société ont continué d'offrir du répit-stimulation à domicile à des personnes atteintes, en tenant compte des besoins ou des limitations exprimés par leurs proches ;
7. Personnel de la Société soutenu et mobilisé depuis mars 2020, notamment par des communications internes régulières, par l'application des bonifications salariales décidées par le Gouvernement et par une présence accrue du DG, en résolution de problèmes ;

8. Collaboration avec la direction SAPA du CIUSSS-MCQ régulière et fructueuse, permettant une entraide mutuelle et des dépannages à différents moments. Par contre, les interactions avec le personnel d'intervention du CIUSSS sont parfois difficiles, donnant l'impression que les consignes en provenance de leur direction peinent à se rendre ou sont imprécises ;
9. La circulation d'information auprès des diverses « parties prenantes » s'est faite de façon régulière et sous différentes formes. À signaler : les relances téléphoniques effectuées par les conseillères auprès des proches lors des périodes de grand confinement et les communications régulières par le site web et la plate-forme Facebook de la Société ;
10. Consignes sanitaires de la Santé publique appliquées le mieux possible, mais avec de nombreuses adaptations compte tenu de leurs imprécisions ou de leurs difficultés d'application dans le contexte particulier d'une Maison logeant des personnes atteintes d'un trouble neurocognitif. Quant aux autres services de la Société, toutes les consignes ont été respectées sans difficulté particulière.

#### Appréciation globale :

- Objectif prioritaire considéré comme étant largement atteint.
- C'est un constat partagé par tous les membres du conseil d'administration.

#### **PRIORITÉ 2 :**

##### Libellé :

« Implanter et opérer, pour toute la région du Centre-du-Québec, le nouveau service de référencement mis sur pied par La Fédération des Sociétés Alzheimer du Québec à l'intention des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches. »

##### Constats :

1. L'entente intervenue entre le MSSS et la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer (FQSA) n'a été signée qu'en janvier 2021. Le 16 mars 2021, M. Michel Viens a été mandaté par le CA pour signer ladite entente au nom de la Société;
2. En lien avec ce nouveau service, la Société a reçu 25 500\$ en 2020-21 : une somme de 7 000 \$ a été consacrée à l'acquisition d'équipements et d'ordinateurs tandis que le solde a été affecté au paiement des salaires des conseillères déjà à l'emploi de la Société;
3. Le service de référencement tel que conçu par le MSSS et la FQSA est prêt à démarrer grâce, notamment, aux décisions prises par le CA en septembre 2019 à l'effet de faire passer de 2 à 4 le nombre de conseillères à temps complet à l'emploi de la Société;
4. Il ne reste plus qu'à instaurer les mesures assurant le respect des standards de qualité et la reddition de comptes énoncées dans l'entente intervenue.

#### Appréciation globale :

- Objectif prioritaire partiellement atteint à cause de la signature tardive et du déploiement très partiel de l'entente MSSS-FQSA en 2020-21. Cependant, tout ce que la Société pouvait faire en 2021-21 l'a été;
- La Priorité pourra vraisemblablement être entièrement concrétisée en 2021-22.

#### **PRIORITÉ 3 :**

##### Libellé :

« Augmenter sensiblement le nombre de personnes desservies par les conseillères opérant à partir de nos bureaux de Drummondville et de Victoriaville. »

## Constats :

1. La pandémie de COVID-19 a largement entravé le travail des 4 conseillères de la Société. Malgré tout, elles ont offert toute l'accessibilité qui leur était possible, 5 jours/semaine.  
(Cf. Constats 5 et 9 de la Priorité 1);
2. Le départ en congé de maternité d'une conseillère a été compensé par l'engagement d'une remplaçante. Aucune rupture de services;
3. Les données statistiques de l'année 2020-21 ne sont pas encore disponibles.

## Appréciation globale :

- Le Rapport annuel 2020-2021 permettra d'avoir une idée précise du nombre de personnes desservies en 2020-21 et d'apprécier le niveau d'atteinte de l'objectif en comparant avec les résultats de 2019-20. Toutefois, compte tenu de la pandémie, une baisse du nombre de personnes desservies ne serait pas étonnante;
- La pandémie a joué un rôle important dans la réalisation de cette priorité.

## **PRIORITÉ 4 :**

### Libellé :

« Développer des ententes de collaboration avec une ou plusieurs organisations des MRC Bécancour et Nicolet-Yamaska, en vue de faciliter l'accès aux services des conseillères de la Société par des personnes atteintes ou leurs proche-aidants, résidant sur ces territoires. »

### Constats :

1. À cause des contraintes créées par la pandémie, de telles ententes n'ont pu être développées;
2. Tout de même, des collaborations ponctuelles ont eu lieu avec certains organismes du milieu entre les deux premières vagues de la pandémie. Le Rapport annuel 2020-21 en fera état, le cas échéant;
3. Par ailleurs, des contacts ont été établis en mars 2021 avec certains organismes du milieu pour avoir accès à leurs locaux en vue du déploiement du projet-pilote de Répit-stimulation mobile.

## Appréciation globale :

- Cet objectif prioritaire n'a pu être mis en œuvre tel que souhaité à cause des contraintes liées à la pandémie de COVID-19.

## **PRIORITÉ 5 :**

### Libellé :

« Dans la mesure du possible, former notre conseillère « senior » afin d'offrir des services de formation aussi bien dans la communauté qu'en soutien au personnel et aux activités de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec. »

### Constats :

1. Contrairement à ce qui était initialement prévu, la Société a privilégié la reconnaissance de deux conseillères aptes à offrir des services de formation aussi bien dans la communauté qu'en soutien au personnel de la Société.
2. Le 15 mars 2021, La Commission des partenaires du marché du travail a émis un certificat à l'effet que deux conseillères de la Société (Mélinna Lampron, postée à Victoriaville et Isabelle Laplante, postée à Drummondville) sont désormais agréées à titre de formatrices dans le domaine de la santé.
3. L'agrément de deux conseillères met la Société à l'abri d'une rupture de services occasionnée par une absence prolongée ou par le départ d'une conseillère agréée.

4. Le CIUSSS-MCQ a confirmé verbalement en avril 2021 l'octroi à la Société d'une somme de 65 000 \$ pour la formation de préposées aux bénéficiaires œuvrant dans des RPA de la région en 2021-22.

Appréciation globale :

- Cet objectif prioritaire est considéré comme étant atteint, avec bonification.

**PRIORITÉ 6 :**

Libellé :

« Adopter et mettre en œuvre un plan de communication et de mise en valeur de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec et de sa résidence La Maison Myosotis, applicable aux années 2020-21 et suivantes. »

Constats :

1. Lors de sa réunion du 16 avril 2020, le conseil d'administration a accueilli avec satisfaction le document suivant présenté par Madame Hélène Thériault, agente de développement et communication : « Activités de communication et mise en valeur de notre SAR 2019-2010 »;
2. Cependant, le déploiement de ces activités n'a été que partiel et surtout sous mode virtuel, principalement à cause des contraintes créées par la pandémie;
3. À signaler en 2020-21 : la publication d'un Livre-Souvenir, son lancement virtuel et sa diffusion, à l'occasion du 25<sup>ième</sup> anniversaire de la Société ainsi que de nombreuses communications publiques sur le site web et la plate-forme Facebook de la Société.

Appréciation globale :

- Cet objectif prioritaire est considéré comme n'étant que partiellement atteint, surtout à cause de la pandémie;
- Le document déposé en avril 2021 ne dépasse pas l'horizon du 31 mars 2021, bien qu'il soit juste de penser que plusieurs des activités qui y sont prévues vont être répétées ou réalisées en 2021-22.

**PRIORITÉ 7 :**

Libellé :

« Poursuivre et consolider la communication et la collaboration avec la Direction du Soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) du CIUSSS-MCQ dans le but, notamment :

- a. de mettre à contribution le plein potentiel des services de Répit de jour et de Répit à domicile offerts par la Société dans la région;
- b. de dégager une vision commune des rôles attendus de la Société en cohérence avec le Plan Alzheimer et de statuer sur la pertinence d'une entente-cadre de partenariat entre le CIUSSS –MCQ et la Société;
- c. d'établir les paramètres d'une contribution financière récurrente et suffisante de la part du CIUSSS-MCQ ou du MSSS à l'intention de la Société lui permettant ainsi de desservir avec équité les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches aidants au Centre-du-Québec et d'absorber le retrait éventuel du financement de L'APPUI aux Sociétés Alzheimer régionales. »

Constats :

1. Paradoxalement, la direction générale a fait de la pandémie une opportunité pour développer et consolider une relation de collaboration et de complicité avec deux directrices adjointes du SAPA, Mmes Bournival et Labrecque.

2. Cette relation de confiance a permis de générer :

- une entraide mutuelle et des dépannages à différents moments depuis le début de la pandémie. (Exemples : répit stimulation à domicile par la Société pour des usagers des centres de jours du CIUSSS-MCQ; prêt de personnel à la Société);
- la finalisation conjointe d'un document à l'intention de la Ministre Marguerite Blais présentant la Société et faisant état de ses besoins financiers; la Société a écrit à la Ministre le 24 novembre 2020 en joignant le document en question;
- les travaux menés depuis janvier 2021 pour relancer notre demande suite à une première réponse négative reçue du bureau de la Ministre;
- la demande adressée par le CIUSSS-MCQ à l'effet que la Société accepte de conduire en 2021-2022 un projet-pilote de répit-stimulation mobile dans les 5 MRC de la région. Ce projet a démarré en avril 2021 avec une enveloppe de 110 000\$ en vue d'une expérimentation d'une durée approximative de 30 à 32 semaines;
- l'annonce verbale par le CIUSSS-MCQ d'une somme de 65 000 \$ en 2021-22 pour la formation de préposées aux bénéficiaires œuvrant dans des RPA de la région.

Appréciation globale :

- Le volet (a) connaît un développement important par le lancement du projet-pilote;
- Le volet (c) connaît des progrès notables au niveau de l'établissement des paramètres. Ces travaux ne sont toutefois pas terminés. De plus, il reste à voir si la Société recevra en 2021-22 un développement budgétaire significatif de la part du CIUSSS-MCQ ou du MSSS;
- Les chantiers liés aux volets (a) et (c) font en sorte qu'une vision commune des rôles attendus de la Société est en train de développer;
- La poursuite de cet objectif prioritaire va être au centre des préoccupations de la société en 2021-22;
- Il faut reconnaître ici le travail du directeur général dans l'obtention de ces nouveaux contrats (répit-stimulation et formation).

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le vendredi 13 mars 2020, juste quelques jours avant d'entreprendre cette nouvelle année financière, l'annonce officielle du gouvernement du Québec concernant la COVID-19 allait concrètement marquer au fer rouge l'année organisationnelle de notre Société Alzheimer régionale (SAR).

Ce fut une année de très dur labeur qui a exigé des prises de décisions rapides, très nombreuses et successives dans la gestion d'une organisation comme la nôtre. La fameuse COVID-19 nous a frappé de plein fouet. Chaque décision gouvernementale annoncée publiquement avait une incidence directe sur notre gestion quotidienne. C'est une intrusion, sans doute justifiée pour des considérations de santé publique, mais cela demeure tout de même un défi quotidien avec lequel un gestionnaire de résidence pour aînés vulnérables doit composer à tous les jours. Il n'y a aucun répit en regard de l'imputabilité qui, nécessairement, accompagne le poste de direction générale de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec.

Malgré cette pandémie, seul notre Centre de jour a dû fermer ses portes. Il a fallu également faire une actualisation importante de nos équipements informatiques pour s'adapter à la nouvelle réalité du télétravail. En ce qui concerne la Maison Myosotis, elle est demeurée exempte de contamination pandémique pendant toute l'année. Nous avons toutefois senti beaucoup de fatigue dans l'équipe à l'œuvre dans la Maison. Malgré ce surplus important de travail pour toutes et tous, il y a très certainement lieu d'être fiers de ce résultat qui a été atteint grâce à l'apport de toute l'équipe.

Nous devons lancer le projet de référencement provincial et nous nous y étions préparés. Toutefois, les délais nationaux imposés nous auront permis seulement de mettre sur pied le projet dans les deux derniers mois de notre année financière afin qu'il prenne un véritable départ dans le prochain exercice.

Malgré l'obligation d'agir virtuellement nos conseillères ont quand même maintenu un bon rythme dans la réponse des besoins des familles et proches aidants. Vous constaterez que les données fournies plus loin démontrent bien notre satisfaction à l'égard de ce résultat malgré tout.

Nous avons pu continuer à développer certaines coopérations et communications avec d'autres organisations sur les différents territoires bien que la prochaine année financière devrait nous permettre de beaucoup mieux progresser à ce chapitre.

Pendant que la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer affinait les contenus de formation du mouvement Alzheimer provincial, notre SAR venait d'obtenir deux certificats de formatrices reconnus par la Commission des partenaires du marché du travail. C'est très prometteur pour le développement des compétences professionnelles en région. En fin d'année, le CIUSSS-MCQ nous annonçait une prochaine entente de 65 000 \$ pour établir un plan de formation régional pour les intervenants des Résidences pour personnes âgées (RPA) qui devrait prendre son envol en début d'automne 2021.

Nous allons faire feu durant cet exercice financier avec un réel plan de communication fabriqué autour du thème de notre 25ième anniversaire d'existence. La pandémie, encore elle, aura eu raison du plan, mais pas de nos efforts. Nous avons quand même su tirer notre épingle du jeu dans un monde davantage virtuel. Nous avons finalement publié un livre-souvenir qui relate de belle façon l'histoire de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec. Encore une fois ici, nous espérons bien pouvoir être très actifs en communication sur le prochain exercice qui est déjà en marche avec encore la pandémie qui perdure.

Nous avons clairement établi nos liens avec le CIUSSS-MCQ par l'entremise de la Direction du soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA). Nous cherchions depuis longtemps à établir ce lien étroit de collaboration avec cette importante organisation afin de devenir un véritable partenaire-mandataire du CIUSSS-MCQ; exactement là où nous devons nous positionner régionalement. C'est un très grand succès car la relation prend forme à travers différents projets en élaboration et ententes, souvent ponctuelles, afin de faire face à nos défis opérationnels respectifs. L'avenir de notre SAR passe nécessairement par ce chemin. Il y a beaucoup de travail derrière l'aboutissement de ces premiers liens fonctionnels entre le SAPA et nous. Ici aussi, il y a matière à une certaine fierté du résultat obtenu.

Le résultat financier en quasi-équilibre est réjouissant et démontre que nous avons su relever le défi d'une année financière vraiment complexe. En fait, je n'ai rien vu de tel de ma carrière de direction débutée en 1983. Les primes aux employés, les différentes enveloppes de financement qui nous étaient soumises ont créé une variation déroutante et continue des prévisions budgétaires tout en provoquant des contrôles administratifs assez invasifs. Alors, c'est fait! Nous espérons que ces mesures qui perdureront jusqu'au 21 juin selon la dernière annonce prendront fin avec l'arrivée de l'été. Si ce n'est pas le cas, il faudra bien se résigner à poursuivre dans la même voie.

Un merci très spécial à madame Danielle Doyle qui a pris sa retraite à la fin mai. Sans elle, depuis les quatre dernières années, nous n'aurions pas pu définir les services externes. Elle nous aura permis de vraiment structurer ces services tout en nous permettant de continuer notre important travail d'actualisation de notre mission d'hébergement.

Un grand merci aussi aux membres du conseil d'administration pour votre confiance et appui. Votre capacité à être des administrateurs entièrement dédiés à la cause et sans aucun intérêt personnel me stimule dans mon travail de direction générale.

Un autre très grand merci à l'équipe du comité de direction qui s'investit avec conviction : Madame Céline Beaudette (adjointe administrative); Madame Hélène Thériault (agente de développement et communications); Madame Hélène Bernier (coordonnatrice de l'hébergement et au répit-stimulation); Madame Suzie Anctil (toute nouvelle coordonnatrice des services externes). Nous comptons assurément sur une équipe dévouée et enthousiaste face au développement de nos services en région.

Un merci aussi à toute l'équipe d'employés pour ce beau travail quotidien à prendre soin d'autrui. Les résultats positifs de notre SAR sont aussi les vôtres.

Un merci particulier aussi à Madame Isabelle Labrecque et Madame Chantal Bournival pour cette année exceptionnelle de collaboration entre la Direction du soutien à l'autonomie de la personne âgée. Nous sommes tellement fiers de ces nouveaux partenariats qui se construisent désormais entre nos organisations réciproques.

Finalement, un MERCI en lettre majuscule à notre président Monsieur Jean-Denis Allaire pour son soutien, sa confiance et surtout sa connivence dans ce travail d'équipe qui nous réunit afin de faire évoluer concrètement les services dévolus à toutes ces personnes touchées par la maladie d'Alzheimer au Centre-du-Québec.



Michel Viens,  
Directeur général

## **PORTRAIT DE LA SOCIÉTÉ**

Depuis 1995, la Société Alzheimer Centre-du-Québec vient en aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble neurocognitif, à leur proche aidant et à leur famille.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec est un organisme sans but lucratif qui dessert les territoires des MRC de la région du Centre-du-Québec. Son siège social se situe à Drummondville auquel se joignent un point de service à Victoriaville et un second au centre-ville de Drummondville.

La Société Alzheimer Centre-du-Québec est affiliée à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer, qui elle-même est affiliée à la Société Alzheimer du Canada.

## **MISSION**

- Organiser, promouvoir et offrir des services et des ressources pour aider et soutenir les personnes atteintes et leur famille;
- Informer et sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer et aux services offerts par la Société au Centre-du-Québec;
- Encourager et soutenir la recherche médicale et psychosociale.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION (6 réunions en 2020-2021)**

### Officiers

Jean-Denis Allaire, président, représentant du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska

Michel Doyon, vice-président, représentant du secteur Drummondville

Jean-Philippe Lauzon, vice-président, représentant du secteur Drummondville (à partir du 10 novembre 2020)

Roger Hamel, secrétaire trésorier, représentant du secteur Drummondville

### Autres administratrices et administrateurs

Hélène Martel, représentante du secteur Drummondville

M<sup>e</sup> Jean R. Prince, représentant du secteur Drummondville

Annie Belcourt, représentante du secteur Arthabaska-Érable

Michèle Boulard, représentante du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska

### Membres

Au 31 mars 2021, la Société comptait 21 membres actifs en ses rangs.

## **ÉQUIPE DE DIRECTION**

Michel Viens, directeur général

Céline Beaudette, accueil adjointe administrative

Danielle Doyle, adjointe aux opérations et soutien à l'autonomie

Hélène Thériault, agente de développement – communication

Hélène Bernier, coordonnatrice à l'hébergement et au répit-stimulation

## **L'ÉQUIPE**

L'équipe complète est donc composée d'une soixantaine de personnes qui agissent comme formatrices, conseillères aux proches aidants, accompagnateurs à domicile, préposées aux bénéficiaires, animatrices, infirmières, cuisinières, maintenance, préposés à l'entretien ménager, accueil et liaison avec les familles pour la Maison Myosotis et administration.

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

### SERVICES-CONSEILS

L'année 2020-2021 a elle aussi, été teintée de la chère pandémie causée par la Covid-19. Seules quelques rencontres à l'extérieur ont pu être tenues grâce à un petit répit à l'été, mais sans plus.

Les conseillères ont donc travaillé fort pour rejoindre leurs proches aidants. Vous pourrez d'ailleurs observer dans nos statistiques que le téléphone a été un allié important dans nos activités de soutien individuel et familial et ce, tout au long de l'année.



Puis, le mode virtuel a été développé afin de s'adapter aux conditions spéciales que nous apportait cette pandémie. Le principal défi pour les conseillères a été de bien maîtriser la technologie pour ensuite, l'enseigner par téléphone, aux proches aidants. Ce processus a demandé de faire de nombreux tests de connexion avec les participants pour d'abord les convaincre qu'ils ou elles étaient capables de se brancher, puis les rendre habiles à rester connectés et ainsi leur permettre de participer aux activités. Je tiens ici à féliciter les quatre

conseillères qui ont mis toute leur énergie à soutenir « techniquement » leurs proches aidants et à relever ce super défi !

Les groupes de soutien, les cafés-rencontres et quelques rencontres individuelles et familiales ont donc été présentés en mode virtuel. Comme à l'habitude, nous avons offert des rencontres de groupes en soirée et à notre grande surprise, la réponse de la part des proches aidants a été très positive. Nous avons constaté que la formule sous forme virtuelle nous a permis de rejoindre une clientèle moins disponible le jour et plus habile avec la technologie. Il est certain que dans le futur, il sera intéressant de maintenir l'offre de groupes en soirée, sous la forme virtuelle.

Tout au long de l'année, les conseillères ont travaillé à monter des contenus uniformes pour les groupes de soutien et les conférences. Accompagnées maintenant de présentations PowerPoint très imagées, ces rencontres possèdent des contenus identiques que vous y assistiez à Victoriaville, à Bécancour ou à Drummondville. Cette mise à jour se voulait essentielle afin d'offrir un service d'information de qualité. Vous pourrez constater à la lecture des commentaires recueillis à la suite des activités de soutien de groupes, l'appréciation des proches aidants.

Diverses présentations ont été montées et présentées avec nos partenaires soit : l'Appui régional, les Associations des personnes proches aidantes de Drummondville, d'Arthabaska-Érable et de Bécancour-Nicolet-Yamaska ainsi que Parkinson CDQ, dont un webinaire sur l'activité physique en temps de pandémie et une capsule montrant notre soutien aux proches aidants. Un webinaire appelé « speed-meeting » faisant la présentation de nos services a aussi été présenté aux intervenants et intervenantes du CIUSSS. Compte tenu du changement récurrent du personnel au CIUSSS, cette activité revêt une grande importance et se devrait d'être offerte régulièrement.

Au cours de l'année, nous avons adhéré au programme de référencement de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer. Ce dernier a pour but de référer des proches aidants à notre Société par le biais d'une ligne-info. De plus, il apportera un soutien auprès des professionnels des GMF et des cliniques privées en faisant la promotion du projet « Premier lien ».

Après discussion avec le CIUSSS, deux conseillères sont à préparer un contenu de formation de trois heures pour du personnel de RI, RPA et de CHSLD. Compte tenu des commentaires plus ou moins chaleureux reçus de proches aidants qui côtoient ces résidences concernant l'attitude des intervenants face à leur aidé, les conseillères sont très motivées à monter et à présenter ce projet qui sera mis en place de concert avec le CIUSSS, à l'automne prochain.

En ce qui concerne l'Appui régionale, il y a eu signature d'une entente pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. La subvention couvre les salaires de deux conseillères, une à chaque point de service à Victoriaville et à Drummondville, ainsi que certaines dépenses de fonctionnement. En cours d'année, à la suite du départ d'un bailleur de fond important (Famille Chagnon), l'Appui Nationale a procédé à l'abolition des bureaux régionaux. Au Centre-du-Québec, il reste une personne en place pour faire le lien entre nous et le National. À ce jour, nous n'avons reçu aucune information à savoir si leur programme de subvention sera reconduit en 2022-2023.

Je suis très fière du travail de l'équipe de conseillères, car ensemble nous avons apporté un tout nouveau souffle aux services externes de la Société. La pandémie ne nous a pas permis de rencontrer les proches aidants comme à l'habitude. Toutefois, elle nous a guidé vers de nouvelles méthodes de fonctionnement qui ne sont pas à dédaigner pour le futur. La maladie est toujours très présente dans notre région et nous observons un rajeunissement chez les proches aidants. Il faut donc continuellement chercher à améliorer nos services pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins de connaissances et de soutien des proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Danielle Doyle  
Adjointe aux opérations et de soutien à l'autonomie  
Mai 2021

## STATISTIQUES

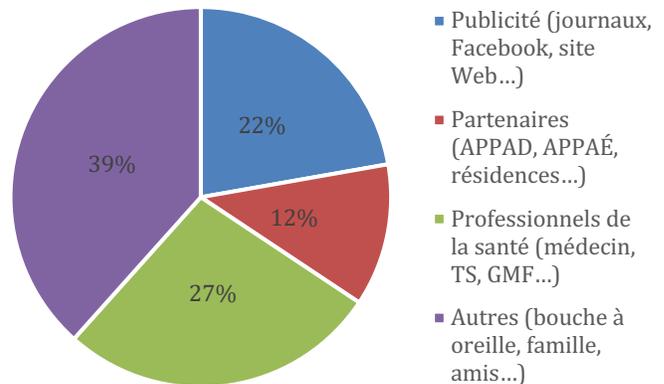
### Les activités d'information

Cette rubrique comprenait les statistiques recueillies à la suite de conférences ou de présences à des Salons. L'an passé, 1 571 personnes avaient été rejointes par le biais de ces activités. Nous espérons sincèrement pouvoir renouer avec celles-ci, car elles demeurent essentielles à la promotion de nos services et à diffusion d'information sur la maladie d'Alzheimer. Il est important de souligner que nos conférences étaient présentées partout en région.

### Le référencement

Les conseillères s'assurent de vérifier auprès des proches aidants qui utilisent nos services, à quel endroit ils ont vu ou reçu nos coordonnées.

Le « bouche à oreille » conserve la première place quant à la réception d'information sur nos services. Nous sommes toutefois très heureux de constater qu'en comparaison avec l'an passé, nous cumulons une augmentation de 7 % des références données par des professionnels de la santé. Pour nous, il s'agit d'une marque de reconnaissance très importante. Nous espérons que le projet de référencement qui sera présenté en collaboration avec la Fédération permettra de renforcer ce lien.

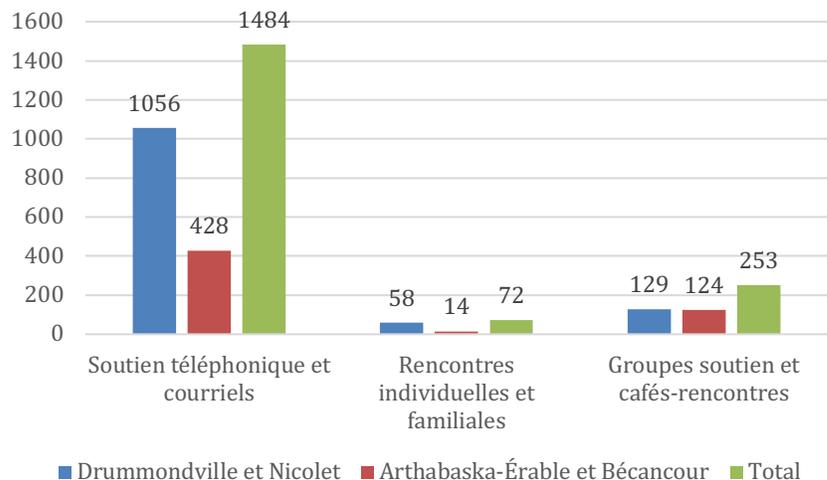


### Le soutien psycho-social

Le tableau suivant vous indique le nombre de présences recueillies au cours de nos activités de soutien psycho-social, en mode téléphonique et virtuel.

La pandémie ne nous a pas permis de tenir nos activités de soutien en présentiel. Nous avons tout de même rejoint de nombreux proches aidants par téléphone ou en mode virtuel et avons dépassé le total de présences cumulées l'an passé qui était de 1 047.

Il est à noter qu'à Victoriaville, il y a eu un départ en congé de maternité ce qui explique un nombre moins élevé de soutien psycho-social par téléphone. De plus, la responsable de Victoriaville a accordé de son temps à l'adjointe aux opérations dans le montage de divers documents.



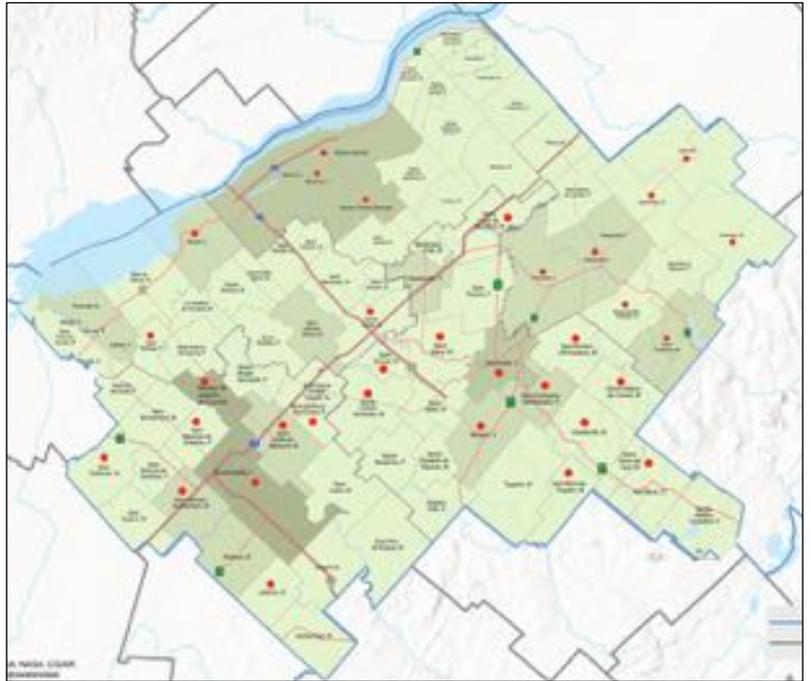
## La provenance des proches aidants

### Au point de service de Victoriaville

- 8 municipalités de la MRC d'Arthabaska
- 7 municipalités de la MRC de l'Érable
- 3 municipalités de la MRC de Bécancour

### Au point de service de Drummondville

- 13 municipalités de la MRC de Drummond
- 5 municipalités de la MRC de Nicolet
- 14 municipalités de partout : demandes d'informations d'enfants ou de parents d'aidés qui habitent la MRC de Drummondville



## Le sexe et groupe d'âge des proches aidants

267 proches aidants de la région ont utilisé nos services individuels ou de groupes :

- ce nombre regroupe 196 femmes (73 %) et 71 hommes (27 %) le pourcentage femmes/hommes est le même d'un point de service à l'autre;
- les groupes d'âge les plus nombreux sont encore cette année de part et d'autre pour les femmes les 35 à 64 ans et pour les hommes les 75 ans et +.

Nous constatons une diminution du nombre total de proches aidants ayant utilisé nos services par rapport à l'an passé. Ceci s'explique par le fait que la pandémie ne nous a pas permis de les rencontrer et que plusieurs personnes ne sont pas portées à utiliser le téléphone et encore moins l'ordinateur.

## Évaluations et commentaires

À la fin de la session de chaque activité de groupe ou de café-rencontre, les participants étaient invités à compléter une évaluation accompagnée de commentaires. Ils ont pu émettre leur position face aux thèmes choisis et à en suggérer de nouveaux. Ces évaluations permettaient aux conseillères de s'ajuster d'une session à l'autre.

Les commentaires pour leur part n'étaient pas obligatoires, mais avaient pour but d'améliorer nos services. Nous avons été étonnés du nombre de proches aidants qui ont pris le temps de nous écrire.

Je me permets donc de vous en transmettre quelques-uns car il m'apparaît important de vous démontrer à quel point nos services sont appréciés. Je vous l'ai mentionné précédemment, nous avons travaillé fort pour améliorer nos services externes et nous possédons maintenant une équipe formidable de conseillères. À la lecture de ces commentaires, vous serez à même de le constater.

*« J'utilise déjà les conseils que vous nous avez donnés et ça aide beaucoup. Les animatrices nous informent avec des mots simples et sont très sympathiques. »*

*« L'animation était collée à la réalité. »*

*« Je ne me sens pas prête pour être seule avec cette maladie mystérieuse, une chance qu'il y a des gens comme vous. »*

*« Moi ça m'a permis de me rassurer sur ce que je faisais, si c'était bien ou pas et de corriger sur moi ce que je ne faisais pas bien. Merci. »*

*« L'animatrice est toujours disponible et enjouée; elle nous apaise et nous guide et fait en sorte que l'on trouve toujours une solution à nos inquiétudes. Nous nous sentons tous importants et uniques et cela toujours dans un grand respect pour chacun. »*

*« J'ai trouvé les différentes informations très pratiques. Je pouvais les mettre en place immédiatement. Merci aux deux animatrices; c'est comme une bouffée d'air dans un cerveau tout encombré de questions. »*

*« J'ai trouvé qu'avec Zoom c'était super et mon père dit qu'il avait aimé le concept car il ne croit pas que le soir il se serait déplacé pour les rencontres. Merci. »*

*« J'ai appris comment communiquer avec une personne Alzheimer, les pièges verbaux et non-verbaux. »*

*« Les séances étaient très bien. Merci beaucoup. Ça nous aidera à épauler notre père dans l'accompagnement de sa conjointe qui est malade. »*

*« Les présentations étaient remplies d'exemples concrets pour mieux comprendre chaque étape ainsi que des stratégies pour nous aider dans notre cheminement avec notre aidé et comprendre mieux nos émotions douloureuses. »*

*« J'ai appris sur mon rôle de proche aidant et que cette responsabilité apporte des bouleversements et que je ne dois pas y faire face tout seule. »*

*« J'ai beaucoup apprécié le dernier cours « Vous êtes nos héros ! » cela fait du bien d'être reconnu, mais il faut aussi développer nos attitudes pour faire face à la maladie et surtout faire un bilan régulièrement et apprendre à demander de l'aide; cette formation s'adressait à nous et on doit prendre soin de nous pour continuer. »*

*« On a aussi travaillé sur me voir autrement, maintenant. Que j'ai acquis des expériences malgré les épreuves. Je suis devenu plus résilient, patient. D'accepter l'autre sans être dans la performance à tout prix. »*

**Il y en a beaucoup d'autres, tous aussi positifs !**

## RÉPIT-STIMULATION À DOMICILE

Depuis quelques années, nous offrons plus de 10 000 heures de répit-stimulation à domicile. En cette année pandémique, nous aurons tout de même offert plus de 8 000 heures de répit. C'est excellent en considérant un très lent départ en avril 2020. Avec le temps, nos services ont repris leur rythme de croisière. Nous saluons ici le professionnalisme de nos équipes qui ont bravé toutes les inquiétudes pandémiques pour poursuivre leur précieux travail avec les mesures de santé publique imposées. Il est vraiment surprenant de constater qu'aucun accompagnateur à domicile n'a été atteint ou devenu vecteur de la COVID-19. Mission accomplie avec grande mention !

Ainsi, le service a été maintenu à près de 80 % d'une année régulière. Nous constatons aussi très facilement l'absence de demande pour ce service dans Bécancour-Nicolet-Yamaska. Nous travaillons très fort à corriger cette situation. C'est un phénomène qui existe depuis plusieurs années.

<b>RÉPIT-STIMULATION À DOMICILE (public et privé/13 périodes)</b>				
<b>Période</b>		<b>Drummondville</b>	<b>Arthabaska-Érable</b>	<b>Bécancour-Nicolet-Yamaska</b>
1er au 25 avril 2020	Personnes	4	0	0
	Heures	54	0	0
26 avril au 23 mai	Personnes	9	4	0
	Heures	174	21,5	0
24 mai au 20 juin	Personnes	18	5	0
	Heures	429,5	77	0
21 juin au 18 juillet	Personnes	23	3	0
	Heures	531,5	98,75	0
19 juillet au 15 août	Personnes	22	6	0
	Heures	560,5	95,75	0
16 août au 12 septembre	Personnes	24	6	0
	Heures	570,75	102,25	0
13 septembre au 10 octobre	Personnes	28	6	0
	Heures	761,5	108	0
11 octobre au 7 novembre	Personnes	25	5	0
	Heures	748	94,75	0
8 novembre au 5 décembre	Personnes	23	12	0
	Heures	613	90,5	0
6 décembre au 2 janv.2021	Personnes	23	14	0
	Heures	477	83,5	0
3 au 30 janvier	Personnes	18	15	0
	Heures	513	163,25	0
31 janvier au 27 février	Personnes	24	15	0
	Heures	590	147	0
28 février au 31 mars	Personnes	28	11	0
	Heures	764	141	0
<b>TOTAL</b>	<b>Personnes</b>	<b>41</b>	<b>19</b>	<b>0</b>
	<b>Heures</b>	<b>6 789</b>	<b>1 227</b>	<b>0</b>

## RÉPIT-STIMULATION DE JOUR

Dès le début de la pandémie en mars 2020, le Centre de jour a été fermé par ordre du CIUSSS-MCQ et n'a toujours pas repris du service en mai 2021. Tous les centres de jour de la région ont subi le même sort. Nous espérons bien reprendre nos activités dès l'automne prochain et ainsi offrir une option additionnelle de répit de jour aux différents proches aidants de ces personnes participantes. Afin de palier à ces fermetures le CIUSSS-MCQ par l'entremise de son service : Soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) nous a sollicité afin d'ajouter à nos services du répit-stimulation de jour. En fait, toutes les personnes qui bénéficiaient d'activités en centre de jour alors fermés seraient visitées par nos équipes de répit-stimulation. De la sorte, nous pouvions en région offrir du répit aux proches aidants en offrant du même coup de la stimulation aux personnes atteintes. Ce fut un succès évidemment. Pour l'année qui se termine le 31 mars dernier, 28 proches aidants et 28 aidés ont pu bénéficier de ce nouveau service. Nous avons cumulé 599,5 heures de répit-stimulation de jour pour ces personnes. Ces proches relations partenariales avec le SAPA nous auront également permis de concocter un nouveau projet, pilote pour l'instant, de répit-stimulation de jour mobile qui prendra réellement son envol durant le prochain exercice financier. Ce projet permet d'offrir des activités animées en groupe sur l'ensemble des cinq territoires. Dossier à suivre...

<b>RÉPIT-STIMULATION DE JOUR (public et privé/9 périodes)</b>				
<b>Période</b>		<b>Drummondville</b>	<b>Arthabaska-Érable</b>	<b>Bécancour-Nicolet-Yamaska</b>
19 juillet au 15 août 2020	Personnes	12	0	0
	Heures	28	0	0
16 août au 12 septembre	Personnes	12	0	0
	Heures	28	0	0
13 septembre au 10 octobre	Personnes	13	5	0
	Heures	33	77	0
11 octobre au 7 novembre	Personnes	12	3	0
	Heures	28	98,75	0
8 novembre au 5 décembre	Personnes	12	12	4
	Heures	28	35	12
6 décembre au 2 janv. 2021	Personnes	24	6	0
	Heures	28	42	13,5
3 au 30 janvier	Personnes	12	13	4
	Heures	28	50	14,5
31 janvier au 27 février	Personnes	12	14	3
	Heures	28	66	13,5
28 février au 31 mars	Personnes	12	10	5
	Heures	28	72	24
<b>TOTAL</b>	<b>Personnes</b>	<b>28 aidés / 28 proches aidants</b>		
	<b>Heures</b>	<b>257</b>	<b>265</b>	<b>77,5</b>

Nous sommes évidemment très heureux de ce résultat puisqu'il a répondu rapidement et directement à un urgent besoin exprimé dans le milieu en temps de pandémie.

## DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



**Mai 2020 :** À cause de la pandémie et des règles sanitaires, la Marche pour l'Alzheimer IG Gestion de patrimoine s'est tenue virtuellement et a cumulé des revenus de 10 455 \$ et des dépenses de 1 730 \$ pour un surplus de 8 725 \$. Pour cette édition virtuelle, un groupe Facebook a été formé afin que les membres puissent échanger des photos de leur activité.



**Juin 2020 :** Un nouveau programme de don «en l'honneur » a été instauré. Contrairement à un don à la mémoire d'une personne décédée, ce programme permet à un individu de souligner son appréciation pour une personne vivante.

**Décembre 2020 :** En ce 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société, plusieurs activités étaient prévues pour souligner cet événement. Une seule a pu être réalisée, soit le lancement virtuel d'un livre-souvenir qui relate les 25 ans d'accompagnement de la Société depuis 1995.



**Janvier 2021 :** Une boutique Facebook a été ouverte afin de les gens puissent commander le livre-souvenir.

### ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR DES TIERS

**Octobre 2020 :** Une collectrice de fonds de Plessisville, qui préfère demeurer anonyme, a organisé une Soirée Bingo avec sa famille et ses amis. Un montant de 300 \$ a été remis à la Société grâce à la vente de produits Tupperware.



**Décembre 2020 :** Dans le cadre de leurs études, des élèves du Collège St-Bernard à Drummondville doivent créer une micro-entreprise. Elles ont développé un jeu de mémoire Mëmo. Depuis, elles ont remporté la première place du concours Dans l'oeil du dragon junior et obtenu une bourse de 500 \$ à réinvestir dans leur projet. Elles se dirigent maintenant vers la finale provinciale et tous les profits seront remis à la Société en juin 2021.

**1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 :** Les dons via une collecte de fonds initiée par des abonnés à Facebook ont permis de récolter 712 \$, comparativement à 130 \$ l'an dernier.

## ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT ET DE SENSIBILISATION



**Septembre 2020 :** Journée internationale de l'Alzheimer, en partenariat avec Uniprix, ayant pour thème «Unis pour la mémoire». Encore une fois, dû à la pandémie, nous n'avons pu être présents pour tenir une table d'information dans l'une des pharmacies Uniprix au Centre-du-Québec.



**Octobre 2020 :** Le réseau des Centraide a été mandaté par le CRTC pour déployer le service 211. Le 211 est un service d'information et de référence vers les ressources sociocommunautaires. La Société Alzheimer Centre-du-Québec fait maintenant parti des organismes listés.

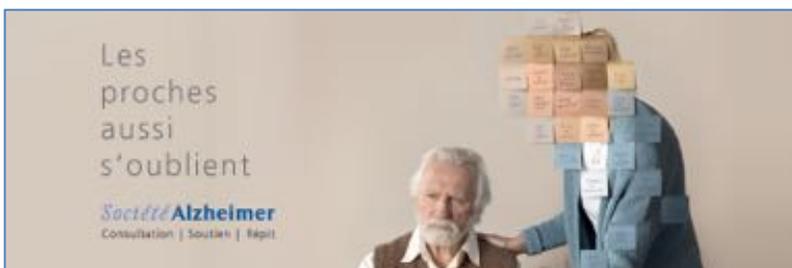


**Janvier 2021 :** Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer. Cette campagne nationale a aussi été appuyée par les pharmacies Uniprix. Un don était proposé au client lors de son passage à la caisse. Nous avons récolté 104,58 \$.



**Février-Mars 2021 :** Nomination de quatre membres honoraires au sein de la Société afin de saluer l'implication hors du commun de Mme Céline Yergeau, Mme Cécile Benoit, M. Daniel Benoit et M. Camil St-Onge.

**Mars 2021 :** Campagne de notoriété réalisée par l'agence Cossette et commandée par la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer sous le thème « Les proches aussi s'oublent ». Durant tout le mois de mars, la publicité invitait à trouver sa Société via masociete.ca.



## COMMUNICATION

### INTERNET

#### Réseaux sociaux

Le nombre d'abonnés à la page Facebook de la Société est en constante augmentation. Ainsi, au 31 mars 2021, le nombre d'abonnés est de 1 174, soit une augmentation de 15 %.

Parmi ceux-ci, 80 % sont des femmes : 36 % d'entre elles ont entre 35 et 54 ans et 30 %, 55 ans et plus.

Le compte LinkedIn, presque inactif l'an dernier, est maintenant consulté par 26 abonnés. À noter que ce réseau est utilisé majoritairement pour l'affichage d'offre d'emploi et d'événements majeurs tel que La Marche IG Gestion de Patrimoine.

#### Site Web Société Alzheimer Centre-du-Québec

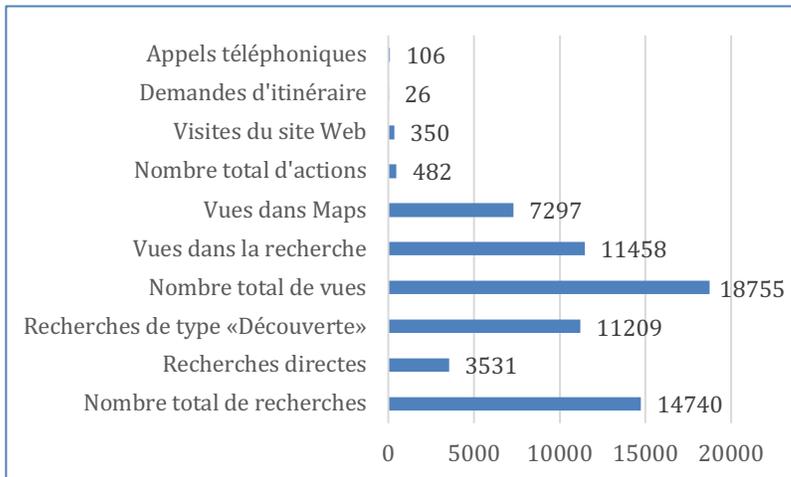


Il y a eu une refonte du site Web de Alzheimer Canada. Une grande mise à jour de notre section a été nécessaire. Plus épuré, nos services sont plus en évidence.

L'achalandage de notre site Web a diminué en raison de la mise à jour. Malgré tout, 3 654 utilisateurs ont consulté plus de 10 700 pages.

#### Google (recherche)

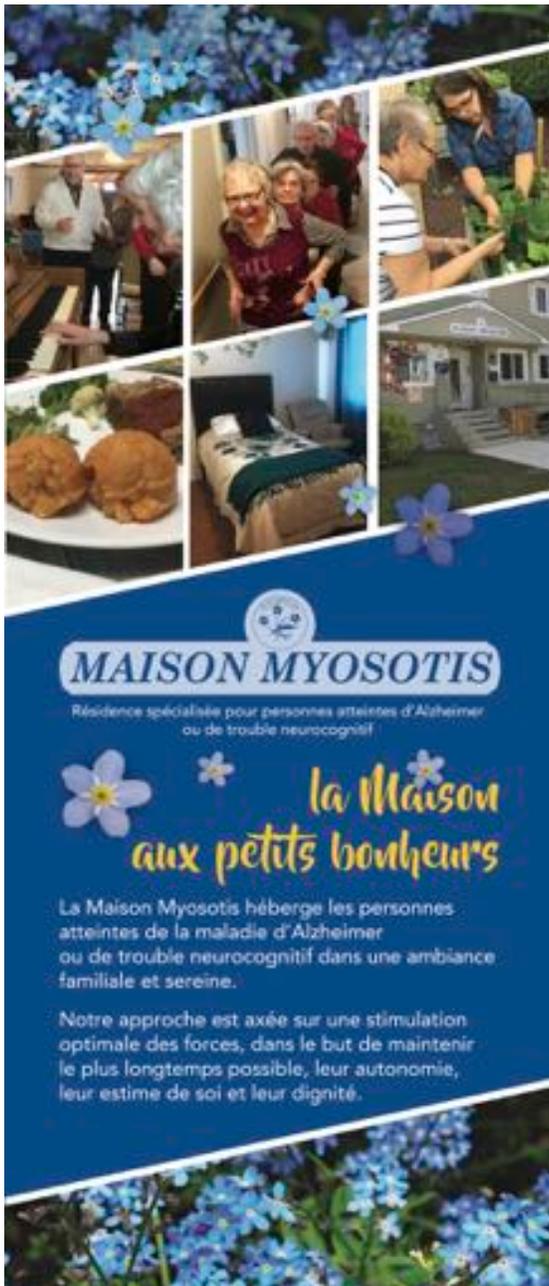
Statistiques de recherche à partir de Google pour la Société Alzheimer Centre-du-Québec et la Maison Myosotis du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.



#### Infolettre L'Intermède

L'infolettre est envoyée mensuellement et fait relâche en juillet. Elle rencontre de plus en plus de succès. Le nombre d'abonnés est passé de 213 l'an dernier à 487 en date du 31 mars.





## LA MAISON MYOSOTIS

Ce n'était pas une année facile pour les maisons d'hébergement, tout particulièrement lorsque, comme la nôtre, elles hébergent des personnes avec des problèmes cognitifs. Toutefois, l'année s'est déroulée sans que la pandémie réussisse à pénétrer à l'intérieur de nos murs. Bravo à toute l'équipe de la Maison Myosotis !

Dix-sept personnes différentes ont bénéficié de nos services d'hébergement permanent dont quatre personnes ont quitté, soit pour une relocalisation ou décès. Neuf personnes ont résidé à la Maison durant toute la durée de cet exercice financier.

Deux chambres sont demeurées inoccupées à cause des conditions de confinement de la Santé publique. Souvent, il n'est pas possible de confiner une personne atteinte cognitivement. Ces deux chambres réservées par des familles ont été inoccupées pour la période de décembre à mars inclusivement. Ce sont des pertes financières importantes pour une organisation sans but lucratif comme la nôtre.

À la Maison Myosotis nous faisons de l'hébergement-stimulation. Nous voulons absolument créer un environnement où l'interaction est favorisée entre les résidents eux-mêmes, mais aussi avec le personnel. Nous insistons beaucoup sur cet aspect du travail de tout notre personnel. De plus, nous avons augmenté cette année le temps d'animation de 3 à 5 jours par semaine, afin d'une part, pour palier aux restrictions de visite imposées par la Santé publique et d'autre part parce que nous connaissons tout l'impact positif que la stimulation apporte aux personnes atteintes cognitivement. Alors, après la pandémie, nous souhaiterons maintenir ce nouveau rythme d'animation.

<b>13 chambres de disponibles</b>	9 personnes toute l'année
	4 départs
	4 arrivées
	17 personnes différentes ont utilisé le service d'hébergement permanent au 31 mars 2021

*Société*  
**Alzheimer**

CENTRE - DU - QUÉBEC

**ANNEXE I**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**2020-2021**



# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

---

## ÉTATS FINANCIERS

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
BILAN	6 - 7
FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES COMPLÉMENTAIRES	9 - 16
ANNEXES	17 - 21

# Rapport de l'auditeur indépendant



Aux administrateurs de  
SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020, de l'actif à court terme aux 31 mars 2021 et 2020 et de l'actif net aux 31 mars 2021 et 2020 et aux 1er avril 2020 et 2019. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audits et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

**FBL S.E.N.C.R.L.**

Drummondville, le 21 mai 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103309

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## RÉSULTATS

exercice terminé le 31 mars

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Aide gouvernementale (annexe A)	620 031 \$	554 568 \$
Hébergement	377 215	353 407
Maintien à domicile (annexe B)	194 736	217 484
Activités de financement (annexe C)	10 707	14 864
Dons et autres (annexe D)	50 278	74 468
Subventions d'urgence COVID-19 (annexe E)	<u>207 021</u>	<u>1 990</u>
	<u><b>1 459 988</b></u>	<u><b>1 216 781</b></u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales non ventilés (annexe F)	1 032 109	792 151
Programme - Appui aux proches aidants (annexe G)	72 444	64 161
Charges d'hébergement (annexe H)	126 638	136 073
Accompagnement à domicile (Répit) (annexe I)	68 009	69 114
Services externes (annexe J)	61 365	45 531
Centres de jour (annexe K)	34 046	28 506
Activités de financement (annexe L)	30 349	35 052
Charges administratives (annexe M)	18 471	19 094
Amortissement - Immobilisations corporelles	22 135	20 534
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 221)	(1 806)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(606)</u>
	<u><b>1 462 345</b></u>	<u><b>1 207 804</b></u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u><b>(2 357) \$</b></u>	<u><b>8 977 \$</b></u>

## SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

### ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le 31 mars

	Affectations internes	Investi en immobi- lisations	Non affecté	2021	2020
<b>Solde au début</b>	55 000 \$	125 695 \$	162 694 \$	<b>343 389 \$</b>	334 412 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(18 914)	16 557	<b>(2 357)</b>	8 977
Investissement en immobilisations	-	19 734	(19 734)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	19 382	(19 382)	-	-
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	-	795	(795)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(7 571)	7 571	-	-
Affectations internes (note 3)	<u>(55 000)</u>	<u>-</u>	<u>55 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>- \$</u>	<u>139 121 \$</u>	<u>201 911 \$</u>	<u><b>341 032 \$</b></u>	<u>343 389 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## BILAN

31 mars

	2021	2020
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	271 557 \$	276 179 \$
Débiteurs (note 4)	41 760	31 622
Aide gouvernementale	23 542	-
Frais payés d'avance	4 354	4 354
	<b>341 213</b>	312 155
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	<b>405 612</b>	408 013
	<b>746 825 \$</b>	720 168 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## BILAN

31 mars

	2021	2020
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 7)	133 892 \$	94 461 \$
Produits reportés	5 410	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	21 977	9 557
Dette à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice (note 8)	-	227 810
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	895	795
	<b>162 174</b>	<b>332 623</b>
<b>Dette à long terme (note 8)</b>	<b>196 008</b>	<b>-</b>
<b>Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition (note 9)</b>	<b>3 251</b>	<b>4 146</b>
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)</b>	<b>44 360</b>	<b>40 010</b>
	<b>405 793</b>	<b>376 779</b>
 <b>ACTIF NET</b>		
Affectations internes	-	55 000
Investi en immobilisations	139 121	125 695
Non affecté	201 911	162 694
	<b>341 032</b>	<b>343 389</b>
	<b>746 825 \$</b>	<b>720 168 \$</b>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le 31 mars

	2021	2020
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 357) \$	8 977 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	22 135	20 534
Amortissement - Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 221)	(1 806)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(606)
	16 557	27 099
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(10 138)	(4 068)
Aide gouvernementale	(23 542)	-
Frais payés d'avance	-	(980)
Créditeurs	39 431	10 949
Produits reportés	5 410	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	27 718	33 000
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 734)	(9 451)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(19 734)	(9 451)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(19 382)	(18 006)
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	(795)	(1 011)
Encaissement de l'aide gouvernementale reportée	7 571	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(12 606)	(19 017)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	(4 622)	4 532
<b>Encaisse au début</b>	276 179	271 647
<b>Encaisse à la fin</b>	271 557 \$	276 179 \$

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, régi selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré qui peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission, pour toute la région du Centre-du-Québec, d'informer et d'aider les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi que les membres de leur famille. Ceci se traduit également par l'exploitation d'une résidence pour l'hébergement de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

### NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

#### Comptabilisation des apports

Les apports, incluant l'aide gouvernementale, les contributions et les dons, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

#### Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Comptabilisation des autres produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Les produits d'hébergement sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de l'entente d'hébergement.

Les produits tirés du maintien à domicile sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits générés par les activités de financement sont comptabilisés au moment où ces activités ont lieu et que les montants sont encaissés.

#### Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients et de l'aide gouvernementale.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, des dus à des résidents et de la dette à long terme.

##### Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

Aménagement de terrain	10 %
Résidence	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Système téléphonique	20 %

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

#### Ventilation des charges

L'organisme ventile certaines de ses charges par programme, soit dans le programme de l'Appui pour les proches aidants, l'hébergement, l'accompagnement à domicile, les services externes, les centres de jour et les activités de financement.

Les salaires - Administration, en incluant les charges sociales, ainsi que les charges administratives sont ventilés selon la clé de répartition suivante : au prorata des heures travaillées pour chaque programme et activité.

### NOTE 3. AFFECTATIONS INTERNES

Le 10 septembre 2019, le conseil d'administration de l'organisme avait affecté un montant de 55 000 \$ à des fins de financement visant l'amélioration des conditions de travail des employés d'hébergement, l'embauche de conseillères aux proches-aidants et la location d'espaces à bureau. Le 8 septembre 2020, n'ayant plus besoin de cette affectation, le conseil d'administration a retiré le montant de 55 000 \$ des actifs grevés d'affectations internes. L'organisme peut désormais à nouveau utiliser ces montants à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### NOTE 4. DÉBITEURS

	2021	2020
Comptes clients	32 584 \$	22 928 \$
Taxes à la consommation	9 176	8 694
	<u>41 760 \$</u>	<u>31 622 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2021	2020
Terrain	31 174 \$	- \$	<b>31 174 \$</b>	31 174 \$
Aménagement de terrain	38 825	21 184	<b>17 641</b>	19 601
Résidence	507 314	187 841	<b>319 473</b>	332 784
Mobilier et équipement	59 272	50 198	<b>9 074</b>	10 134
Mobilier de bureau	39 062	18 765	<b>20 297</b>	4 379
Système téléphonique	5 876	1 793	<b>4 083</b>	5 104
	<u>681 523</u>	<u>279 781</u>	<b><u>401 742</u></b>	<u>403 176</u>
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Mobilier et équipement	<u>5 374</u>	<u>1 504</u>	<b><u>3 870</u></b>	<u>4 837</u>
	<u><u>686 897 \$</u></u>	<u><u>281 285 \$</u></u>	<b><u><u>405 612 \$</u></u></b>	<u><u>408 013 \$</u></u>

### NOTE 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 30 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 5 % et est renouvelable annuellement.

### NOTE 7. CRÉDITEURS

	2021	2020
Comptes fournisseurs	<b>21 339 \$</b>	17 141 \$
Salaires et vacances	<b>77 742</b>	55 000
Retenues à la source et charges sociales	<b>33 835</b>	21 333
Dus à des résidents, sans intérêts	<u><b>976</b></u>	<u>987</u>
	<b><u><u>133 892 \$</u></u></b>	<u><u>94 461 \$</u></u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, 5,47%, garanti par l'ensemble des actifs et par le cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC, remboursable jusqu'en avril 2021 par versements mensuels de 2 657 \$ intérêts compris, le solde étant sujet à renégociation pour un terme échéant en 2029 (a) (b)	217 985 \$	237 367 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	21 977	9 557
Dette à long terme dont le solde sera sujet à renégociation au cours du prochain exercice	-	227 810
	<u>196 008 \$</u>	<u>- \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices, en tenant compte du renouvellement de l'emprunt indiqué en (b), sont de :

2022	21 977 \$
2023	<u>196 008</u>
	<u>217 985 \$</u>

(a) À la suite de l'obtention du cautionnement d'INVESTISSEMENT QUÉBEC, l'organisme doit respecter un ratio de fonds de roulement et un ratio de dette totale sur l'équité nette. Ces exigences sont respectées au 31 mars 2021.

(b) Après la fin de l'exercice, la société a renouvelé son emprunt échéant en avril 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 9 avril 2021, l'emprunt est remboursable par mensualités de 2 514 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 4,08 %. L'emprunt vient à échéance en avril 2022.

### NOTE 9. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2021	2020
Contrat de location de mobilier et équipement, remboursable par versements trimestriels de 339 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 11,9 %, échéant en janvier 2025	4 146 \$	4 941 \$
Obligations échéant au cours du prochain exercice	<u>895</u>	<u>795</u>
	<u>3 251 \$</u>	<u>4 146 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 9. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (SUITE)

Les paiements minimums futurs exigibles sur le contrat de location-acquisition au cours des prochains exercices sont de :

2022	1 354 \$
2023	1 354
2024	1 354
2025	<u>1 185</u>
	5 247
Intérêts inclus dans les paiements minimums futurs exigibles	<u>1 101</u>
	<u><u>4 146 \$</u></u>

### NOTE 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés qui ont servi à la relocalisation de la résidence de l'organisme ainsi qu'à l'acquisition de mobilier de bureau dans le cadre des projets de référencement et de répit - stimulation mobile.

	2021	2020
Solde au début	<u>40 010 \$</u>	<u>41 816 \$</u>
Apport - Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer	4 238	-
Apport - CIUSSS MCQ - Répit - Stimulation mobile	<u>3 333</u>	-
	<u>7 571</u>	-
Amortissement de l'exercice	<u>3 221</u>	<u>1 806</u>
Solde à la fin	<u><u>44 360 \$</u></u>	<u><u>40 010 \$</u></u>

### NOTE 11. FLUX DE TRÉSORERIE

#### Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie

	2021	2020
Acquisition d'immobilisations corporelles	- \$	5 374 \$
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	- \$	1 527 \$
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	- \$	(5 374) \$
Remboursement des obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	- \$	(1 527) \$

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auquel l'organisme est exposé au 31 mars 2021 est détaillé ci-après :

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme.

### NOTE 13. ENGAGEMENT

La société est locataire d'immeubles en vertu de baux venant à échéance de novembre 2021 à juin 2022. Les loyers minimums futurs comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	<b>Total</b>
2022	<b>18 481 \$</b>
2023	<b>875</b>
	<b>19 356 \$</b>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2021

### NOTE 14. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2021	2020	2021	2020
<b>Ventilation des charges</b>				
Programme - Appui aux proches				
aidants	- %	- %	10,00 %	10,00 %
Hébergement	20,00 %	22,50 %	20,00 %	22,50 %
Accompagnement à domicile	20,00 %	22,50 %	20,00 %	22,50 %
Services externes	15,00 %	10,00 %	15,00 %	10,00 %
Centres de jour	10,00 %	10,00 %	10,00 %	10,00 %
Activités de financement	10,00 %	10,00 %	10,00 %	10,00 %
Non ventilées	25,00 %	25,00 %	15,00 %	15,00 %

Les montants de charges pour les charges communes salaires - administration et charges administratives ont été ventilés comme suit :

	Salaires - Administration		Charges administratives	
	2021	2020	2021	2020
Programme - Appui aux proches				
aidants	- \$	- \$	3 450 \$	3 055 \$
Hébergement	45 044	47 544	11 547	12 398
Accompagnement à domicile	45 044	47 544	11 547	12 398
Services externes	33 783	21 131	8 660	5 510
Centres de jour	22 522	21 131	5 774	5 510
Activités de financement	22 522	21 131	5 774	5 510
Non ventilées	56 304	52 827	18 471	19 094
	<b>225 219 \$</b>	<b>211 308 \$</b>	<b>65 223 \$</b>	<b>63 475 \$</b>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2021

2020

### ANNEXE A - AIDE GOUVERNEMENTALE

CIUSSS MCQ	462 833 \$	428 159 \$
CIUSSS MCQ - Soutien aux aidants	63 617	62 248
Carrefour de soutien aux aidants - L'Appui (annexe G)	72 444	64 161
Projet de référencement national	21 137	-
	<u>620 031 \$</u>	<u>554 568 \$</u>

### ANNEXE B - MAINTIEN À DOMICILE

Accompagnement à domicile - CIUSSS MCQ	152 455 \$	144 087 \$
Accompagnement à domicile privé	105	35 999
Centres de jour	35 893	37 398
Répit - Stimulation mobile	6 283	-
	<u>194 736 \$</u>	<u>217 484 \$</u>

### ANNEXE C - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	9 742 \$	13 988 \$
Gardiens de la mémoire	960	679
Formation et sensibilisation	5	197
	<u>10 707 \$</u>	<u>14 864 \$</u>

### ANNEXE D - DONS ET AUTRES

Dons généraux	17 989 \$	21 942 \$
Dons in memoriam	23 532	35 559
Don en l'honneur	40	-
Partenaires Santé	4 718	5 443
Intérêts	1 522	1 769
Campagne de la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer	2 477	9 755
	<u>50 278 \$</u>	<u>74 468 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2021

2020

### ANNEXE E - SUBVENTIONS D'URGENCE COVID-19

Financement d'urgence aux organismes communautaires - PSOC	13 741 \$	-
Aide d'urgence aux résidences privées pour aînés certifiées - RPA	159 160	-
Subvention salariale temporaire pour les employeurs	22 616	1 990
Députés	3 500	-
Confinement	8 004	-
	<b>207 021 \$</b>	<b>1 990 \$</b>
	<b>207 021 \$</b>	<b>1 990 \$</b>

### ANNEXE F - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES NON VENTILÉS

Salaires - Hébergement et animation de la Maison Myosotis	616 668 \$	467 323 \$
Salaires - Accompagnement à domicile	125 970	147 746
Salaires - Conseils et formations aux proches aidants	111 003	70 859
Salaires - Services externes	688	922
Salaires - Animation des Centres de jour	14 110	23 447
Salaires - COVID-19	62 840	-
Salaires - Administration	201 323	188 446
Charges sociales	134 431	107 362
	<b>1 267 033</b>	<b>1 006 105</b>
Reclassement des salaires et charges sociales - Programme l'Appui aux proches aidants	(66 010)	(55 473)
Ventilation des salaires - Administration aux programmes	(168 914)	(158 481)
	<b>(234 924)</b>	<b>(213 954)</b>
	<b>1 032 109 \$</b>	<b>792 151 \$</b>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

### ANNEXE G - PROGRAMME - APPUI AUX PROCHES AIDANTS

	Arthabaska- Érable	Drummondville	2021	2020
<b>Produits</b>				
Subvention accordée	36 372 \$	37 041 \$	73 413 \$	80 876 \$
Subvention encaissée	31 287 \$	32 060 \$	63 347 \$	68 685 \$
Provision pour montant à recevoir (à payer)	4 810	4 287	9 097	(4 524)
	<u>36 097 \$</u>	<u>36 347 \$</u>	<u>72 444 \$</u>	<u>64 161 \$</u>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	32 567 \$	33 443 \$	66 010 \$	55 473 \$
Honoraires	30	-	30	550
Équipement et matériel	625	596	1 221	480
Formation	75	-	75	100
Déplacements et hébergement	281	52	333	1 660
Locaux, conciergerie ou surveillance	-	25	25	843
Publicité	800	500	1 300	2 000
Autres	-	-	-	-
Administration	1 719	1 731	3 450	3 055
	<u>36 097 \$</u>	<u>36 347 \$</u>	<u>72 444 \$</u>	<u>64 161 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2021

2020

### ANNEXE H - CHARGES D'HÉBERGEMENT

Achats de nourriture	23 097 \$	25 619 \$
Entretien et réparations	23 995	26 687
Énergie	6 491	7 199
Fournitures de pharmacie et autres	4 356	3 597
Formation	-	994
Publicité	390	107
Télécommunications	2 397	1 903
Divers	572	-
Intérêts et frais sur la dette à long terme	8 749	10 025
Ventilation des salaires - Administration	45 044	47 544
Ventilation des charges administratives	<u>11 547</u>	<u>12 398</u>
	<u>126 638 \$</u>	<u>136 073 \$</u>

### ANNEXE I - ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (RÉPIT)

Déplacements	8 481 \$	9 172 \$
Fournitures	2 873	-
Formation	64	-
Ventilation des salaires - Administration	45 044	47 544
Ventilation des charges administratives	<u>11 547</u>	<u>12 398</u>
	<u>68 009 \$</u>	<u>69 114 \$</u>

### ANNEXE J - SERVICES EXTERNES

Référencement	1 374 \$	- \$
Loyer	13 154	7 027
Télécommunications	1 160	1 627
Énergie	1 945	930
Fournitures de bureau	1 289	8 147
Entretien et réparations	-	882
Publicité	-	98
Assurances	-	179
Ventilation des salaires - Administration	33 783	21 131
Ventilation des charges administratives	<u>8 660</u>	<u>5 510</u>
	<u>61 365 \$</u>	<u>45 531 \$</u>

# SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU CENTRE-DU-QUÉBEC

## ANNEXES

exercice terminé le 31 mars

2021

2020

### ANNEXE K - CENTRES DE JOUR

Fournitures	1 429 \$	1 865 \$
Déplacements	4 321	-
Ventilation des salaires - Administration	22 522	21 131
Ventilation des charges administratives	<u>5 774</u>	<u>5 510</u>
	<u><u>34 046 \$</u></u>	<u><u>28 506 \$</u></u>

### ANNEXE L - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Marches pour l'Alzheimer	1 290 \$	4 606 \$
Gardiens de la mémoire	645	3 805
Publicité et promotion	118	-
Ventilation des salaires - Administration	22 522	21 131
Ventilation des charges administratives	<u>5 774</u>	<u>5 510</u>
	<u><u>30 349 \$</u></u>	<u><u>35 052 \$</u></u>

### ANNEXE M - CHARGES ADMINISTRATIVES

Fournitures de bureau	11 872 \$	11 079 \$
Honoraires professionnels	10 507	6 127
Assurances	8 776	7 813
Déplacements et représentation	6 874	8 143
Cotisation - Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer	5 092	6 639
Télécommunications	4 467	4 510
Énergie	2 789	3 085
Cours et abonnements	727	1 319
Entretien et réparations	676	880
Publicité	-	24
Intérêts et frais sur la dette à long terme	3 750	4 296
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	2 207	1 186
Excédent non subventionné par L'Appui	<u>7 485</u>	<u>8 375</u>
	65 222	63 476
Ventilation des charges administratives aux programmes	<u>(46 751)</u>	<u>(44 382)</u>
	<u><u>18 471 \$</u></u>	<u><u>19 094 \$</u></u>

*Société*  
**Alzheimer**

CENTRE - DU - QUÉBEC

**ANNEXE II**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**2020**





---

**Assemblée générale annuelle**  
**Du 20 octobre 2020 à 19 h**  
**Par visioconférence - plateforme Zoom**

---

**Procès-verbal**

**Présences :**

**Membres actifs :**

- Madame Annie Belcourt, administratrice
- Madame Michèle Boulard, administratrice
- Madame Hélène Martel, administratrice
- Monsieur Jean-Denis Allaire, président
- Monsieur Roger Hamel, administrateur
- Monsieur Jean R. Prince, administrateur

**Membres sympathisants :**

- Madame Johanne Laprade, conseillère aux proches aidants - Drummond

**Membres du personnel :**

- Monsieur Michel Viens, directeur général
- Madame Céline Beaudette, adjointe administrative
- Madame Hélène Bernier, coordonnatrice à l'hébergement et de l'accompagnement à domicile
- Madame Danielle Doyle, adjointe aux opérations et de soutien à l'autonomie
- Madame Hélène Thériault, agente de développement et communication

## **1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président**

Monsieur Jean-Denis Allaire, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et transmet quelques consignes à respecter pour un déroulement agréable de la rencontre.

## **2. Présentation du secrétaire d'assemblée**

Monsieur Allaire présente monsieur Roger Hamel, secrétaire-trésorier du conseil d'administration, qui sera appuyé de madame Danielle Doyle pour consigner les minutes de l'assemblée générale.

## **3. Vérification des présences et du quorum**

Le président vérifie les présences et constate que le quorum est respecté.

## **4. Lecture de l'ordre du jour**

Monsieur Allaire fait la lecture de l'ordre du jour.

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 11 juin 2019**

Le président fait un bref survol du procès-verbal puisque le document a déjà été envoyé aux membres.

Sur une proposition de Monsieur Jean R. Prince, appuyé de Madame Hélène Martel, il est résolu :

**D'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 11 juin 2019.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
A.G.A.2020/05

## **6. Présentation des rapports**

### **6.1. Rapport d'activité 2019-2020**

Comme les membres ont reçu le rapport d'activité à l'avance et en ont sûrement pris connaissance, un bref résumé est présenté.

#### **Mot du président**

Le président mentionne qu'il est très fier du dévouement observé de la part de toutes les personnes impliquées, de près ou de loin, dans la prestation des services par notre Société.

Il attire l'attention sur certains gestes importants posés par le conseil d'administration pour le développement des services soient : l'augmentation du nombre de conseillères de 2 à 4, l'ouverture d'un point de services au centre-ville de Drummondville, un rehaussement significatif de la rémunération des employées de la Maison Myosotis et le déploiement d'outils de communication.

À ces actions s'ajoutent des travaux soutenus menés entre la direction du Soutien à l'autonomie de la personne âgée (SAPA) du CIUSSS-MCQ et la Société, dans le but de s'entendre sur la contribution attendue de notre organisme et de resserrer les liens unissant nos deux organisations.

Le président termine en soulignant la volonté du conseil d'administration à ce que la Société acquiert toute la capacité requise pour offrir des services de qualité aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches et ce, sur l'ensemble du territoire du Centre-du-Québec.

### **Mot du directeur général**

Monsieur Viens souligne les bons résultats obtenus au chapitre de l'accomplissement des priorités organisationnelles et du bilan financier de l'année 2019-2020.

Tel qu'indiqué aux priorités de l'année, nous avons réussi à positionner stratégiquement notre Société en relation avec les décideurs du CIUSSS-MCQ puis, l'époque de la Covid-19 a interrompu abruptement ce parcours. Nous espérons évidemment que notre projet pourra resurgir au cours de la prochaine année.

Le directeur général termine en répétant à quel point il est fier d'être de l'équipe des décideurs et fier d'appartenir à cette grande équipe d'employées – assez féminine - de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec.

### **Rapport d'activité**

Madame Danielle Doyle, adjointe aux opérations, invite les membres à se rendre à la page 22 du Rapport annuel puisque nous pouvons y voir le tableau indiquant la progression des activités. Nous observons entre autres que 2 609 personnes ont utilisé nos services, qu'une forte hausse s'inscrit au niveau des conférences, de l'écoute téléphonique et du répit à domicile. Naturellement en 2020, la Covid-19 est venue limiter nos actions.

Au chapitre des activités de financement, il y a eu la Marche en mai 2019, puis à l'automne 2019, le lancement de la campagne Gardiens de la mémoire et l'implantation d'une procédure d'adhésion des membres. Des activités de collecte de fonds ont aussi été organisées par des tiers à Plessisville et à Gentilly.

La Société était présente lors des Salons 2019 « 50 ans et mieux » à Victoriaville et « Santé et Bien-être » à Drummondville. D'autres kiosques d'information ont été tenus à la Journée internationale de l'Alzheimer chez Uniprix à Drummondville et lors du « Salon des ressources en accessibilité » à Victoriaville.

En janvier 2020 avait lieu l'inauguration du local du 140 rue Loring, Drummondville, où on peut voir l'exposition du projet « Vivant ». Puis, le mois de l'Alzheimer a été souligné avec notre ambassadeur, monsieur Gérard

St-Cyr.

Pour terminer, madame Doyle tient à mentionner le travail effectué en communication par la parution de divers dépliants, l'ouverture sur les réseaux sociaux avec notre page Facebook où l'on compte 1 022 abonnés et la mise à jour de notre site Web. De nouveaux formulaires de don en ligne ont vu le jour ainsi qu'une infolettre pour nos membres « *L'Intermède* ».

## **6.2 Présentation et adoption des états financiers audités au 31 mars 2020**

Le président invite Monsieur Michel Viens, directeur général, à lire l'opinion avec réserve contenue dans le rapport de l'auditeur indépendant et à présenter un résumé des états financiers audités 2019-2020. L'année financière s'est conclue avec un léger surplus des produits sur les charges de 8 978 \$.

## **6.3 État intérimaire des résultats du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2020**

Compte tenu de la date de tenue de notre assemblée générale, plus de six mois après la fin de l'année financière, monsieur Michel Viens, directeur général, est invité à informer les membres de la situation de l'organisme en date du 30 septembre 2020. On y observe des produits de 656 698,25 \$ et des charges de 681 318,65 \$. Notre évolution budgétaire, malgré l'épisode Covid-19, se comporte correctement après 6 mois d'opération.

## **7. Nomination de l'auditeur indépendant pour 2020-2021**

Le président informe les membres que, tel qu'adopté par résolution à l'AGA 2018, une entente est intervenue avec la Firme FBL de Drummondville à titre d'auditeur indépendant pour les exercices financiers 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Les coûts de ces audits ont été fixés à 5 700 \$ en 2019, 6 000 \$ en 2020 et de 6 300 \$ en 2021.

Lors de sa réunion du 16 juin 2020, le CA a adopté une recommandation à l'intention de l'AGA à l'effet de nommer la firme FBL comme auditeur indépendant pour l'exercice financier 2020-2021.

Sur une proposition de Madame Michèle Boulard, appuyée de Monsieur Jean R. Prince, il est résolu :

**De respecter l'entente intervenue avec la Firme FBL de Drummondville et de la nommer auditeur indépendant de la Société pour l'exercice de 2020-2021, au montant de 6 300 \$.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
A.G.A.2020/07

## **8. Ratification des actes posés par le conseil d'administration depuis le 11 juin 2019**

Un document faisant état des actes posés par le conseil d'administration depuis le 11 juin 2019 a été remis aux membres présents.

Sur une proposition de Madame H el ene Martel, appuy ee de Madame Annie Belcourt, il est r esolu:

**De ratifier les actes pos es par le conseil d'administration depuis le 11 juin 2019**

ADOPT EE   L'UNANIMIT   
A.G.A.2020/08

**9. Pr esentation des priorit es 2020-2021 adopt ees par le Conseil d'administration**

  titre informatif, le pr esident pr esente les priorit es 2020-2021 de la Soci et , telles qu'adopt ees par le conseil d'administration en mai dernier. Ainsi :

*En fonction des ressources humaines et financi eres dont elle dispose, la Soci et  Alzheimer du Centre-du-Qu ebec vise prioritairement, en 2020-2021,   atteindre les objectifs suivants, en sus de son fonctionnement normal et de sa prestation courante de services :*

1. *Assurer la continuit  des services et le bon fonctionnement de la Soci et  en les adaptant progressivement aux contraintes provoqu ees par la pand emie du COVID-19 tout en prioritisant les dimensions suivantes:*
  - a. *La prestation de services s ecuritaires et de qualit  aux personnes atteintes et leurs proches;*
  - b. *La mobilisation, le soutien et la reconnaissance du personnel;*
  - c. *La collaboration  troite avec la direction SAPA du CIUSSS-MCQ;*
  - d. *Le respect des consignes gouvernementales;*
  - e. *La circulation ad equate de l'information et la transparence   l'endroit de toutes les parties prenantes (personnes atteintes, proches, personnel, membres, CIUSSS-MCQ et population);*
  - f. *La proactivit  et la solidarit .*
2. *Planter et op erer, pour toute la r egion du Centre-du-Qu ebec, le nouveau service de r ef erencement mis sur pied par La F ed eration des Soci etes Alzheimer du Qu ebec   l'intention des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches.*
3. *Augmenter sensiblement le nombre de personnes desservies par les conseill eres op erant   partir de nos bureaux de Drummondville et de Victoriaville.*
4. *D evelopper des ententes de collaboration avec une ou plusieurs organisations des MRC B ecancour et Nicolet-Yamaska, en vue de faciliter l'acc es aux services des conseill eres de la Soci et  par des personnes atteintes ou leurs proche-aidants, r esidant sur ces territoires.*

5. *Dans la mesure du possible, former notre conseillère « senior » afin d'offrir des services de formation aussi bien dans la communauté qu'en soutien au personnel et aux activités de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec.*
6. *Adopter et mettre en œuvre un plan de communication et de mise en valeur de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec et de sa résidence La Maison Myosotis, applicable aux années 2020-21 et suivantes.*
7. *Poursuivre et consolider la communication et la collaboration avec la Direction des Services aux personnes âgées (SAPA) du CIUSSS-MCQ dans le but, notamment :*
  - a. *de mettre à contribution le plein potentiel des services de Répit de jour et de Répit à domicile offerts par la Société dans la région;*
  - b. *De dégager une vision commune des rôles attendus de la Société en cohérence avec le Plan Alzheimer et de statuer sur la pertinence d'une entente-cadre de partenariat entre le CIUSSS-MCQ et la Société;*
  - c. *d'établir les paramètres d'une contribution financière récurrente et suffisante de la part du CIUSSS-MCQ ou du MSSS à l'intention de la Société lui permettant ainsi de desservir avec équité les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches aidants au Centre-du-Québec et d'absorber le retrait éventuel du financement de L'APPUI aux Sociétés Alzheimer régionales.*

## **10. Approbation des modifications aux règlements généraux de la Société**

Devant les contraintes importantes générées par la lutte à la propagation de la COVID-19 et en conformité avec ce que prévoit l'article 62 des Règlements généraux, le conseil d'administration a adopté, à sa réunion du 16 juin 2020, les amendements suivants concernant les articles 16, 18 et 45 desdits règlements.

Ceux-ci sont donc soumis à l'assemblée générale des membres, pour approbation. Les textes ajoutés ou modifiés sont soulignés. Ils ont été expédiés aux membres en même temps que l'avis de convocation.

### **III- ASSEMBLÉES DES MEMBRES**

#### **Article 16 Assemblée générale annuelle**

*L'assemblée générale annuelle des membres a lieu à la date, à l'heure et à l'endroit déterminés chaque année par le conseil d'administration, dans les ~~trois (3) mois~~ 120 jours suivant la fin de l'exercice financier de la Société. Lors de circonstances exceptionnelles, telle la pandémie de la COVID-19 en 2020, et pour des motifs hors du contrôle du conseil d'administration, l'assemblée générale annuelle des membres doit être tenue au plus tard 240 jours suivant la fin de l'exercice financier.*

(...)

**Article 18 Lieu des assemblées**

*Les assemblées des membres de la Société sont tenues au siège social de la Société ou à tout autre endroit déterminé par le conseil d'administration. Exceptionnellement, une assemblée des membres peut être tenue par tout moyen de communication permettant aux membres de communiquer immédiatement entre eux.*

**V- RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Article 45 Participation à distance**

*Si ~~tous les~~ les deux-tiers des administrateurs des administrateurs y consentent, ils peuvent participer à une réunion du conseil d'administration à l'aide de moyens permettant à tous les participants de communiquer entre eux, notamment par téléphone, courrier électronique, téléconférence, conférence téléphonique, télécopieur ou autre dispositif que l'internet permet. Ils sont alors réputés avoir assisté à la réunion.*

Sur une proposition de madame Michèle Boulard, appuyée de monsieur Roger Hamel, il est résolu

**D'approuver la décision du conseil d'administration du 16 juin 2020 à l'effet, d'apporter des amendements aux Règlements généraux de la Société Alzheimer du Centre-du-Québec concernant les articles 16, 18 et 45.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
A.G.A.2020/10

**11. Période de questions en provenance de l'assemblée**

Les membres étaient invités à formuler leurs questions à la suite de la présentation de chaque point de l'ordre du jour. Aussi, aucune autre question n'est soumise.

**12. Élection des administrateurs aux postes #2, #4 et #6**

**12.1 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs :**

Sur une proposition de monsieur Jean-Denis Allaire, appuyé de madame Michèle Boulard, il est résolu:

**De nommer respectivement Monsieur Michel Viens, Mesdames Danielle Doyle et Céline Beaudette aux postes ci-haut nommés.**

## 12.2 Présentation des candidates et candidats:

Le président d'élection mentionne avoir reçu avant le 9 octobre dernier, quatre (4) candidatures en règle pour combler les postes vacants, #2, #4 et #6. Il s'agit de

Madame Hélène Martel  
Monsieur Jean-Denis Allaire  
Monsieur Roger Hamel  
Monsieur Jean-Philippe Lauzon

Toutefois, monsieur Viens indique que monsieur Lauzon lui a récemment signifié sa décision de retirer sa candidature.

Le président d'élection suggère que celle-ci puisse être considérée par le conseil d'administration qui, bientôt, aura à nommer une personne pour combler jusqu'à l'AGA de 2021, le poste #5 devenu vacant suite au départ de Monsieur Michel Doyon, en septembre dernier.

## 12.3 Élection

Après avoir vérifié auprès de chaque personne son intérêt, le président d'élection déclare les trois personnes candidates aux postes #2, #4 et #6 élues par acclamation.

Poste #2 : Madame Hélène Martel  
Poste #4 : Monsieur Roger Hamel  
Poste #6 : Monsieur Jean-Denis Allaire

## 12.4 Présentation des membres du conseil d'administration

Monsieur Viens présente les membres du conseil d'administration puis remet l'animation de l'assemblée au président.

Madame Annie Belcourt, de la MRC d'Arthabaska  
Madame Michèle Boulard, de la MRC Bécancour  
Madame Hélène Martel, de la MRC Drummond  
Monsieur Jean-Denis Allaire, de la MRC Nicolet-Yamaska  
Monsieur Roger Hamel, de la MRC Drummond  
Monsieur Jean R. Prince, de la MRC Drummond

Monsieur Jean-Denis Allaire mentionne que les officiers seront élus à la prochaine réunion du conseil d'administration et, qu'à ce moment, la candidature de monsieur Jean-Philippe Lauzon, de la MRC Drummond, sera soumise pour combler le poste #5 pour la durée restante du mandat.

### **13. Levée de l'assemblée**

Monsieur Allaire tient à remercier toutes les personnes pour leur présence et leur participation à cette première assemblée générale virtuelle. Il témoigne aussi sa reconnaissance et son appréciation à celles qui en ont assuré l'organisation et le bon déroulement.

Sur une proposition de Madame Hélène Martel, appuyée par Madame Annie Belcourt, il est résolu :

**De lever l'assemblée générale annuelle 2020 à 20h10.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
A.G.A.2020/13**

---

Jean-Denis Allaire, président

---

Roger Hamel, secrétaire-trésorier

*Société*  
**Alzheimer**

CENTRE - DU - QUÉBEC

**POINTS DE SERVICE**

**Drummondville**

140, rue Loring  
Drummondville (Québec) J2C 4K1  
Téléphone : 819 474-3666

**Victoriaville**

40, rue Alice  
Victoriaville (Québec) G6P 3H4  
Téléphone : 819 604-7711

coordoservices@alzheimercqc.ca

**MAISON MYOSOTIS**

880, rue Côté  
Drummondville (Québec) J2C 4Z7  
Téléphone : 819 474-1160  
hebergement@alzheimercqc.ca

**ADMINISTRATION**

880, rue Côté  
Drummondville (Québec) J2C 4Z7  
Téléphone : 819 474-3666  
Télécopie : 819 474-3133  
administration@alzheimercqc.ca

*Sans frais : 1 866 364-3666*

**INFORMATION | ÉCOUTE**  
**SOUTIEN FAMILIAL**  
**RÉPIT-STIMULATION | HÉBERGEMENT**

 [alzheimer.ca/fr/centreduquebec](http://alzheimer.ca/fr/centreduquebec)

 [societealzheimercentrequebec](https://www.facebook.com/societealzheimercentrequebec)